



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 12 décembre 2016 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

**Règlement n° 619** Décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2017.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

---

DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce...13<sup>e</sup> .....jour de.....décembre... de l'an deux mille seize.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur générale et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 décembre 2016, entre 13 et 16 heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour de décembre 2016.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier